Le dossier

Gazel énergie prêt à faire feu de tout bois

Plus de 300 millions d'euros ont été investis dans la centrale de Provence pour passer du charbon à la biomasse

Suite de la 1^{re}page

n apparence, sur le site de la centrale thermique de Provence - reconnaissable à sa cheminée de 297 mètres présentée comme le troisième édifice le plus haut de France après la tour Eiffel et le point culminant du viaduc de Millau - rien ne semble changer. Pourtant, l'unité de production d'électricité jadis implantée sur le territoire des communes de Gardanne et de Meyreuil pour utiliser le lignite extrait du sous-sol de la vallée de l'Arc jusqu'à une profondeur de 1 100 mètres, est entrée dans une profonde phase de mutation imposée par la seconde mort du charbon. La première avait été l'arrêt définitif de l'extraction charbonnière en février 2003; la seconde a été consommée avec la décision de l'État de stopper les unités de production d'électricité à partir du charbon au plus tard en 2022. Un choix dicté par la lutte contre le changement climatique, qui a conduit en 2019 au rachat d'Uniper France et de la centrale de Gardanne-Meyreuil par l'investisseur Tchèque EPH - nº6 européen de l'énergie -, donnant ainsi naissance à Gazel énergie. Un groupe condamné à verdir sa production d'énergie.

Hormis six parc éoliens et deux centrales solaires sur le sol français, Gazel énergie exploite outre le site de Provence, une autre unité thermique: celle Emile Huchet à Saint-Avold (Moselle). Elle aussi étant appelée à ne plus brûler de charbon, il ne restera bientôt plus comme unité de production opérationnelle, que celle de Provence appelée à délivrer de l'électricité d'une manière continue à partir de bois et de déchets dérivés.

fois destinée à faciliter la dispersion des fumées au-dessus du massif de la Sainte-Victoire ne libère plus aucun effluent, la centrale de Provence espère dès la mi-juillet, parvenir à lancer une production continue censée monter en puissance. L'aboutissement d'un coûteux investissement de plus de 300 millions d'euros, entamé sous la bannière de l'énergéticien E.ON. C'était en mai 2013, l'objectif étant de convertir à la biomasse l'unité P4 de 600 mégawatts, dont la mise en service remonte à 1984 et que dix ans plus tard, CDF énergie avait modernisée et dotée d'un développement technique nommé "lit fluidisé circulant". Cela afin de mieux piéger le souffre contenu dans le lignite de Gardanne et éviter qu'il soit reieté dans l'air via la grande che-

Pour assurer la conversion à la biomasse de l'unité P4 alors évaluée à 230 millions d'euros, E.ON avait retenu l'industriel coréen Doosan power systems. Lequel s'est appuyé sur le groupe Ateliers de Fos (ADF). Mais la mise en service de la nouvelle tranche dont la puissance contractualisée a été fixée à 150 mégawatts pour un fonctionnement de l'ordre de 7000 h par an (une première en France compte tenu de l'importance du

Si la grande cheminée autre-

Dès cette époque, il était envi-

Entreposées et acheminées par une bande roulante de 850 m de long, elles alimenteront une

"L'unité biomasse est conçue pour fonctionner 7 000 heures par an. C'est-à-dire de manière continue avec une consommation de 850 000 tonnes de bois. Or dans cette filière, pour 1 000 tonnes il y a un emploi".



À la centrale Provence, Gazel énergie remplace le charbon par du bois et des déchets liés à sa transformation. La matière première sera réduite en plaquettes pour être introduite dans la chaudière à biomasse. Ici l'entrepôt de stockage. / PHOTOS CYRIL SOLLIER

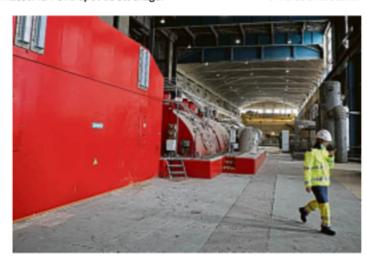
projet dont la durée de vie a été estimée à une vingtaine d'années), ne sera jamais opérationnelle au début de 2015, ainsi que

sagé un besoin annuel en biomasse de l'ordre de 850 000t, la moitié de cette quantité étant importée via le port de Fos. L'autre moitié supposant la montée en puissance de ressources locales fournies par la structuration d'une filière bois. Ce schéma reste celui poursuivi par Gazel énergie qui estime pouvoir disposer de 450 000t "locales". Le bois arrive soit sous forme de troncs suffisamment secs pour être déchiquetés et transformés en plaquettes à Gardanne; soit directement en format plaquettes par route, depuis le port de Marseille-Fos.

chaudière dotée de quatre cyclones (ils accélèrent la combustion et une meilleure dépollution par incorporation d'un peu de sable et ironie du sort, d'un peu de charbon pour obtenir des cendres qui vont piéger des effluents) qui brûlera chaque heure de l'ordre de 120 t de plaquettes - soit 2 500 t au quotidien à une température de 850°C. La chaleur produite permettra de transformer en vapeur l'eau fournie par le Canal de Provence et déminéralisée sur place. La suite est sans surprise: la vapeur entraîne une turbine qui produit une électricité de 20 000 volts, portée par RTE à 225 000 volts.

Le groupe qu'un climat social tendu rend très prudent - notamment à Gardanne - indique aussi que cette unité biomasse commandée par E.ON, n'a jamais été véritablement réceptionnée et validée. D'où des retards et des essais en phase de finalisation, Gazel espérant parvenir à officiellement démarrer son unit é dès la mi-juillet. Une priorité pour l'entreprise qui a besoin de ressources malgré le soutien de son actionnaire EPH et doit aussi mener à bien son plan social, à ce

Jean-Luc CROZEL



En haut, le dessus d'une turbine qui permet la production d'électricité. Dessous, une des deux tours de refroidissement.



SUR LES 77 HECTARES DE LA CENTRALE

Un pacte de territoire et des projets en attente

Pour Gazel énergie et les signataires institutionnels du pacte de reconversion écologique et industrielle ratifié en préfecture des Bouches-du-Rhône en décembre dernier - il s'agit de l'État, des communes de Gardanne et de Meyreuil, de la métropole Aix-Marseille Provence, de l'Ademe, de la Banque des territoires, du Grand port maritime et de la Chambre de commerce - l'accent doit être mis sur la filière bois, l'économie circulaire, les énergies de demain dont la biomasse, ainsi que la mobilité décarbonée. Pour impulser cette feuille de route, l'État s'appuie sur le fonds charbon doté de 40 millions d'euros intégré dans le plan France relance. Dans cette enveloppe, 10 millions sont affectés à Gardanne et Meyreuil. Le plan de sauvegarde de l'emploi (voir ci-contre) s'inscrit dans cette approche.

Des 77 hectares de la centrale, une partie va accueillir d'autres activités. À commencer par une scierie portée par la Société forestière énergie bois (Sofeb) dont le siège est à Aubagne. Un investissement d'environ 8 millions d'euros pour apporter à la région un outil manquant, dont les déchets seront utilisables par Gazel énergie. Mais l'énergéticien a aussi déposé un dossier pour un projet nommé "Hybiol" de production d'hydrogène vert et de e-méthanol à grande échelle. en partenariat avec les sociétés Hy2gen et Eco'R. Objectif: servir une mobilité décarbonée avec d'une part du carburant e-métha-



Une vue de la chaudière biomasse qui signe le début de la conversion du site.

nol dont la production pourrait atteindre 100 000 tonnes; d'autre part produire de l'hydrogène vert pour là encore, des usages locaux. La vapeur produite pour la turbine de l'unité biomasse pourrait aussi servir via Engie solutions, à développer un réseau de chaleur pour des communes du pays d'Aix. Gazel se rapproche par ailleurs de plusieurs industriels comme Alteo, Lafarge et même Fibre excellence pour ce qui concerne les approvisionnements bois. Des projets retenus par l'État et transmis à la Commission européenne qui doit valider un soutien financier.

J.-L.C.

UN VOLET SOCIAL

"À terme, il y aura plus d'emplois qu'aujourd'hui"

À ce jour, pour les syndicats au premier rang desquels la CGT, majoritaire au sein de Gazel énergie ainsi que sur le site de la centrale de Provence, tourner la page du charbon met au premier plan la suppression de 129 emplois sur un total de 366, dont 98 sur Gardanne-Meyreuil. Une perte imputable à l'arrêt de l'utilisation du charbon en 2022, anticipée à Gardanne-Meyreuil avec la fermeture de la tranche V appelée à être démantelée et la reconversion de la tranche IV à la biomasse. "Laquelle disposera d'un effectif de 80 personnes", rapporte un responsable de Gazel énergie. "Un cabinet a été retenu pour l'accompagnement de ceux qui partent et une cellule emploi-formation instaurée. D'ores et déjà 35 personnes sont en passe d'être reclassées, d'où un effectif actuel de 150 personnes sur la centrale".

Oui mais voilà, le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) national validé par la Direccte île de France a été contesté par les syndicats. D'où un recours en référé devant le tribunal administratif de Cergy Pontoise et la suspension du PSE. Le temps pour le juge d'apprécier la légalité d'un critère entrant dans l'ordre des licenciements (La Provence du 2 juin). "Le tribunal a écrit dans son ordonnance rendre sa décision au plus tard le 5 août, mais nous avons l'assurance que ce sera probablement avant le 14 juillet. Actuellement les reclassements sont gelés et il faut que la tranche IV démarre au plus vite. Du retour au calme social et de la reprise d'activité dépend la suite de la reconversion. Gazel et son actionnaire ont la conviction qu'à terme, il y a aura plus d'emplois qu'aujourd'hui sur le site", martèle le groupe.